

Comptes économiques nationaux

Les comptes économiques nationaux permettent au gouvernement d'analyser ses transactions en fonction de ses revenus et de ses dépenses bruts. Comme les répercussions sur l'économie privée constituent le principal souci présidant à l'établissement des comptes économiques nationaux, les transactions sont consignées le plus possible à mesure que ces répercussions se font sentir. Normalement, les recettes proviennent de l'augmentation du revenu; les dépenses coïncident d'ordinaire avec les livraisons. Quant aux entreprises du gouvernement dont l'exploitation entraîne des bénéfices ou des recouvrements de frais, elles sont comprises dans le secteur privé, au lieu de figurer comme initiatives du gouvernement.

Du point de vue des comptes nationaux, les prévisions provisoires reflétant la position du gouvernement canadien, figurent normalement dans le discours du budget et dans les documents relatifs au budget. On trouvera ci-joint les prévisions contenues dans le discours du budget de juin 1969, ainsi qu'une justification par rapport aux comptes budgétaires. Les conclusions définitives ont été publiées par le Bureau fédéral de la statistique dans le catalogue trimestriel n° 13-530 et le rapport annuel 13-201 intitulés Comptes nationaux, Revenus et dépenses.

Le discours sur le budget (comme les tableaux supplémentaires du gouvernement émanant du B.F.S.) renferme les dépenses relatives aux denrées et services, aux paiements de transfert faits aux particuliers et aux autres gouvernements, à l'intérêt sur la dette publique, aux subventions et à l'aide financière; néanmoins, seules les dépenses gouvernementales ayant trait aux denrées et services sont comprises dans les dépenses nationales brutes. La raison en est que les dépenses nationales brutes permettent de mesurer la seule demande définitive dans le cas des biens courants de production et des services. Comme les paiements de transferts, d'intérêts et de subventions effectués par le gouvernement canadien provoquent une hausse de la demande de biens et de services de la part des particuliers, des autres gouvernements et des corporations, ils sont calculés globalement, de manière à éviter la double computation. Cela signifie qu'alors que les